Cfdt:
INTERCO LOIR ET CHER

FLASH INFO

Nous l'attendions depuis des mois, voici ENFIN le DEGEL de la valeur du dégel de la valeur du point d'indice :

3,5%

Est-ce que c'est assez ? La CFDT pense que non ! Même si c'est une hausse « historique », elle ne suffit ni à rattraper les années de gel du point (plus de 10 ans), ni à nous permettre de faire face à l'inflation des derniers mois. Nous sommes toujours malmenés, mal payés, mal considérés :

C'est un premier pas, mais la CFDT attendait plus, et mieux.

Concrètement. qu'est-ce que ça m'apporte ?

Pour faire ton propre calcul, tu dois connaitre ton IM (Indice Majoré). Tu le trouveras sur ta fiche de paye. Par exemple, pour l'IM le plus bas dans la fonction publique, soit 352 :

• avec l'ancienne valeur du point (4,68 euros), le salaire brut était de 352 x 4,68 =1647,36 € bruts

• avec la nouvelle valeur du point (4,85 euros), le salaire brut sera de 352 x 4,85 =1707,20 € bruts Il s'agit donc d'une augmentation de 59.84 € bruts par mois.

LA CFDT ATTENDAIT PLUS ET MIEUX, LE COMBAT CONTINU

- **Une révision urgente des grilles de rénumération**
- **Une engagement de revoyure du point d'indice en fonction de l'inflation**
- **Des mesures de convergence des régimes indenmitaires pour les agents de la catégorie C**
- **Une hausse significative et pérénne taux de promotion permettant d'avoir de vrai perpective d'évolution de carrière…**